

Aborder et prendre en compte ce qui fait handicap dans un parcours d'orientation, de formation et d'insertion

Intervenant

Aline MINEREAU
Psychologue du travail et ergonomiste

Dates et lieu

16 juin matin, 17 juin matin et 24 juin à **Caen**

1 déc matin, 2 déc matin à distance, 8 déc à **Rouen**

Durée

15 h - format hybride à distance et présentiel

Effectif

12 personnes maximum

Coût

Prise en charge dans le cadre des actions autour de **la prise en compte du handicap**

Cette formation permet aux professionnels de comprendre la notion de handicap, tant d'un point de vue technique (ce qu'il est pour le législateur et pour les opérateurs de terrain), que du point de vue de la personne qui le vit (ce qui fait handicap et ses conséquences pratiques et psychologiques pour la personne selon la déficience ou le trouble). Elle permet aussi d'apprendre et d'expérimenter la démarche d'exploration des conséquences d'une problématique de santé ou d'une particularité de fonctionnement pour la personne. Cette action de formation vise donc à outiller les participants afin de leur permettre de repérer et d'aborder, plus sereinement et de façon constructive, les ressources et les difficultés de la personne dans son parcours d'orientation et d'insertion socio-professionnelle.

Pré requis

Pas de pré-requis en termes de connaissances ou de compétences. Les participants doivent disposer d'un ordinateur équipé d'un micro et d'une caméra, d'une connexion internet de qualité suffisante pour pouvoir traiter les images en téléprésentiel et pour accéder aux contenus vidéos de la plateforme, d'une imprimante leur permettant d'éditer les documents de travail sur lesquels ils souhaitent prendre des notes ou pour réaliser les travaux réflexifs personnels dans le cadre des activités proposées au cours de la formation. Enfin, les participants doivent disposer de plages horaires dédiées à cette action.

Publics visés

Professionnel·le·s des organismes de formation, des CFA et des instituts de formation sanitaire et sociale, conseiller·ère·s de Pôle emploi, de Cap Emploi, des Missions Locales, des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE...) **Cette action présente des modules partagés avec l'action 5.3 « Mettre en œuvre une relation d'aide et d'accompagnement » et les publics visés par ces 2 actions ont des pratiques sensiblement différentes.**

Objectifs pédagogiques

- Définir la notion de « situation de handicap » en s'appuyant sur le modèle du Processus de Production du Handicap.
- Utiliser le Processus de Production de handicap pour aborder les situations dans une perspective de compensation du handicap.
- Identifier les principaux types de déficiences ayant des conséquences sur le parcours d'orientation, d'accès à l'emploi et/ou la formation et de maintien dans l'emploi.
- Faire des liens entre les besoins spécifiques de la personne et les stratégies de compensation possibles ou les dispositifs de soutien existants.

Compétences visées

A l'issue de cette action de formation, les participants seront en capacité :

- D'explorer avec la personne, ses capacités, ressources et les situations de handicap rencontrées,
- De repérer les conséquences possibles dans le parcours d'orientation et d'insertion, des différents types de déficiences,
- D'explorer avec la personne, des stratégies d'adaptation ou de compensation susceptibles de faciliter le parcours d'orientation/insertion,
- De mettre en œuvre, dans leur pratique professionnelle d'accompagnement, les premiers niveaux d'adaptation/compensation pour tenir compte des besoins de la personne.

Contenus

Travail d'exploration des représentations individuelles et collectives autour du handicap et travail de compréhension des conséquences sur la personne et sur l'accompagnement proposé.

- Le modèle du Processus de Production du Handicap.
- Démarche d'identification et de qualification des difficultés.
- L'entretien exploratoire centré sur la problématique de santé.
- Les principaux types de déficience à l'origine de situation de handicap dans le parcours des personnes : déficience motrice, déficience sensorielle, déficience intellectuelle, troubles cognitifs spécifiques, troubles psychiques, maladies chroniques invalidantes.

Modalités pédagogiques

- Formation asynchrone : temps de travail personnel à partir de la plateforme de elearning. Les activités proposées sont variées : lecture de documents, capsules vidéo, support méthodologique, ressources externes sur le handicap, quizz, exercices
- Formation en téléprésentiel : classe virtuelle rassemblant l'ensemble des participants pour échanger avec la formatrice, mener des activités en petit groupe et partage d'expériences
- Formation en présentiel pour la mise en d'une méthodologie d'analyse des situations et pour aborder la dimension émotionnelle de l'accompagnement de façon à faire évoluer les représentations sur le handicap et sur l'idée d'inclusion dans le monde du travail.

Modalités d'évaluation

Cette formation professionnalisante conduit à la réalisation de mises en situation et d'études de cas qui font l'objet d'observation et d'exploitation par les participants. Une auto-évaluation des apprentissages permet à chacun d'évaluer la maîtrise des concepts, des compétences et les intentions de transfert dans la pratique professionnelle. Un lien fourni par le Carif-Oref permet de mesurer, à chaud, la satisfaction des participants.

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation

Pour se préinscrire, remplir intégralement le bulletin d'inscription en ligne. Bien vérifier auparavant le public visé et les prérequis attendus.

La formation sera confirmée lorsqu'elle sera complète et les participants seront informés au plus tard 10 jours avant la date de démarrage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous remercions les personnes qui auraient des besoins spécifiques de nous le signaler dès leur inscription. Nos locaux sont accessibles à tous types de handicap et nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation en étudiant ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de contacter Malyka Demeautis (mdemeautis@cariforefnormandie.fr ; ou Diana Llorente (dlllorente@cariforefnormandie.fr) , référentes handicap pour le Carif-Oref de Normandie au 02.32.18.16.01, une permanence téléphonique se tient tous les mercredis de 10h à 12h.

Contact

Le service professionnalisation : 02 31 95 52 00 ou 02 35 73 77 82 -
professionnalisation@cariforefnormandie.fr

Justificatif remis

Une attestation de formation sera remise à toute personne ayant suivi intégralement la formation.

